



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY 5 OCTOBRE 2021

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 OCTOBRE 2021, AU PONTIAC LION'S CLUB SITUÉ AU 6, RUE BORDEN, MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY.

LES PRÉSENTS SONT :

Le maire Maurice Beauregard

CONSEILLERS :

Tim Ferrigan

Jean-Pierre Landry

Stéphanie Hébert-Shea

Suzanne Dubeau-Pilon

Lois Smith

Le conseiller Raymond Pilon a motivé son absence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand, assiste également à la réunion.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les personnes ci-haut mentionnées présentes formant quorum, la séance est ouverte à 19 h 28 par le maire Maurice Beauregard.

238-10-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

239-10-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière réunion du 7 septembre 2021 envoyé par courriel.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est noté qu'il n'y a pas de visiteurs ni de questions soumises.

URBANISME

240-10-2021 APPROBATION DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR

Il est proposé par Tim Ferrigan et résolu d'accepter le rapport mensuel de l'inspecteur municipal et la facture afférente pour le mois de septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

RUES ET TROTTOIRS

241-10-2021 AUTORISATION DE DÉPENSE - RUE MORIN-BRABAZON - PLAN D'ARPENTAGE

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'autoriser la dépense de 1200\$ pour le plan d'arpentage par Fortin Lebel. La dépense est allouée à partir de la subvention PPA-CE.

Adopté à l'unanimité

242-10-2021 AUTORISATION - OFFRE DE SERVICE DE CIMA POUR DES PLANS PRÉLIMINAIRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser la directrice générale à demander une offre de service à CIMA pour les plans préliminaires d'ingénierie pour la nouvelle construction d'une rue municipale reliant les rues Morin et Brabazon.

Adopté à l'unanimité

243-10-2021 APPROBATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT 02-2021

ATTENDU QUE l'appel d'offres pour le déneigement no 00-2021 a été lancé le 27 août 2021 ;



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY 5 OCTOBRE 2021

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Morin Sable et Gravier Ltd 70 709,63 \$ incl. taxes
Brian Stanton Entreprises Ltd 123 023,25 \$ incluant les taxes.

Il est proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de Morin Sable et Gravier pour un montant de 70 709,63 \$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité

FINANCE

244-10-2021 FACTURES MENSUELLES

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu de payer les factures mensuelles telles que présentées sur la feuille de déboursé du 5 octobre 2021, au montant de 92 893,48\$.

Adopté à l'unanimité

Certificat de disponibilité :

Je, Sarah Bertrand, directrice générale de la municipalité de Campbell's Bay, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.

Donné à Campbell's Bay, ce 5ème jour d'octobre 2021.

Sarah Bertrand
DGST

245-10-2021 APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OH PONTIAC

ATTENDU QUE la municipalité doit approuver le budget prévisionnel de l'OH Pontiac de Campbell's Bay puisqu'elle participe à 10 % de son déficit annuel ;

ATTENDU QUE pour l'année 2021, le déficit annuel prévu correspondant à 10 % est de 8 139\$;

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'approuver le budget révisé de l'OH Pontiac pour l'année 2021 et d'assumer la part du déficit de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

246-10-2021 AUTORISATION DE DÉPENSE - ÉLECTIONS

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'autoriser la dépense pour les élections municipales de 2021 tel que prévu au budget. Il est noté que la majorité des dépenses seront facturées à la MRC de Pontiac puisque le conseil municipal a été élu par acclamation et qu'une élection aura tout de même lieu pour élire le préfet.

Adopté à l'unanimité

247-10-2021 AUTORISATION DE DÉPENSES - RÉMUNÉRATION ÉLECTORALE

Il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'autoriser la rémunération électorale de 18 \$ l'heure pour tout le personnel électoral. Il est également résolu d'autoriser une augmentation de 12 % pour le salaire de base de la directrice du scrutin et de la secrétaire d'élection. Ce montant correspond à une augmentation moyenne entre le salaire minimum et 18 \$, tel que stipulé dans le règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale concernant la rémunération des élections et des référendums prévus par le DGEQ (2021, 153 G.O.Q. 2, 2111B).

Adopté à l'unanimité

248-10-2021 AUTORISATION DU SIGNATAIRE - ADJOINT ADMINISTRATIF COMPTABLE

Proposé par Lois Smith et résolu d'autoriser Mme Marie-Sophie Barrette comme signataire substitut pour le compte d'opération Desjardins numéro 815-30216-0080563-0 au nom de la municipalité de Campbell's Bay.



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
5 OCTOBRE 2021

Il est également résolu que la directrice générale, Sarah Bertrand, et le maire, Maurice Beaugard, signent tous les documents connexes.

Adopté à l'unanimité

249-10-2021 **EAU - EAUX USÉES - SITE DE TRANSFERT**
NOUVELLE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'ARPE

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'autoriser la directrice générale de signer une nouvelle entente de partenariat avec l'organisme Recycle mon électronique : ARPE.

Adopté à l'unanimité

250-10-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE - ENTRETIEN DU PONT ÉLÉVATEUR**

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser la dépense de 2018\$ plus taxes pour l'entretien du pont élévateur de l'usine d'adoucissement d'eau. La dépense est imputée au poste budgétaire : entretien de l'adoucisseur d'eau.

Adopté à l'unanimité

251-10-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE - CONTRÔLEUR DE POMPE JOCKEY**

Proposé par Lois Smith et résolu d'approuver la dépense de 861 \$ plus taxes et installation pour un nouveau contrôleur de pompe jockey pour l'adoucisseur d'eau. La dépense est allouée à partir du poste budgétaire : entretien de l'adoucisseur d'eau.

Adopté à l'unanimité

252-10-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSE - ENTRETIEN ANNUEL DES LIGNES D'ÉGOUT - VEOLIA**

Il est proposé par Lois Smith et résolu d'approuver la dépense pour l'entretien annuel et le nettoyage des lignes d'égouts par Veolia tel que prévu au poste entretien du système d'égouts.

Adopté à l'unanimité

PARCS, SALLE DE RÉCRÉATION ET PATINOIRE
ÉTENDUE DU SOUTIEN - APPRÉCIATION DU JAMBOREE CLETUS FERRIGAN - 22,23,24 JUILLET 2021

Il est noté que le conseil souhaite clarifier la participation de la municipalité à l'égard de cet événement qui comprend uniquement une location complémentaire de la salle de l'AR.

Il est noté que le conseiller Tim Ferrigan s'abstient de la discussion en raison d'un conflit d'intérêt apparent possible.

Adopté à l'unanimité

253-10-2021 **PROJET PARCS DU CENTRE-VILLE - APPEL D'OFFRES 03-2021**

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu de relancer l'appel d'offres de parcs no 03-2021 en janvier 2022 puisqu'aucune soumission n'a été déposée lors de l'appel d'offres lancé le 16 septembre 2021 via le site Internet de la SEAO pour le projet de parcs du centre-ville.

Adopté à l'unanimité

254-10-2021 **SOUTIEN DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION MADA**

Il est proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu de procéder à la demande d'offre de service auprès du Carrefour MUNI concernant le soutien à la mise en place d'une politique et d'un plan d'action pour les aînés.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY 5 OCTOBRE 2021

255-10-2021 PROJET DE LOI 96 - LOI SUR LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC / STATUT BILINGUE DES MUNICIPALITÉS

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'appuyer la résolution de la MRC de Pontiac no C.M. 2021-06-14 :

Adopté à l'unanimité

C.M. 2021-06-14 PROJET DE LOI 96 - LOI SUR LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC / STATUT BILINGUE DES MUNICIPALITÉS

Considérant le projet de loi 96, Loi sur le français, langue officielle et commune du Québec, présenté à la session du 13 mai 2021 de l'Assemblée nationale du Québec ;

Considérant que selon les données du recensement de 2016, 59,4% de la population du Pontiac a l'anglais comme première langue officielle parlée ;

Considérant que plusieurs municipalités de la MRC de Pontiac bénéficient du " statut bilingue " car elles atteignent le seuil établi pour obtenir ce statut (population composée d'au moins 50% + 1 des citoyens ayant l'anglais comme première langue) ;

Il est proposé par Mme Cameron et résolu :

Que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac déclare l'importance pour les municipalités admissibles de son territoire de maintenir le " statut bilingue " qui leur a été reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française ;

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 2021 ET PRESTATION DE SERMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Résultats

Maire : Maurice Beauregard par acclamation
Siège 1 : Raymond Pilon par acclamation
Siège 2 : Tim Ferrigan par acclamation
Siège 3 : Jean-Pierre Landry par acclamation
Siège 4 : Stéphanie Hébert-Shea par acclamation
Siège 5 : Josey Bouchard par acclamation
Siège 6 : Suzanne Dubeau-Pilon par acclamation.

Il est noté en vertu de l'article 313 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que le maire et les conseillers déclarent sous serment devant la directrice générale qu'ils exerceront leurs fonctions avec honnêteté et justice conformément à la loi et au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Campbell's Bay. (SM-67)

SECURITY

256-10-2021 RAPPORT MENSUEL DU CHEF

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'accepter le rapport mensuel du chef pour le mois de septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

257-10-2021 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LES MUNICIPALITÉS DE BRYSON ET DE L'ILE DU GRAND CALUMET

ATTENDU QUE les municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield souhaitent établir les modalités relatives à la prestation de services de sécurité incendie au moyen de la répartition automatique à compter du mois d'octobre 2021 ;

ATTENDU QU'une entente a été rédigée par les conseillers juridiques municipaux afin de refléter les dispositions de l'article 569 du Code municipal du Québec relatif à l'entente mutuelle en matière de sécurité incendie ;

POUR CES MOTIFS ;

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'accepter l'entente et qu'elle soit envoyée aux municipalités de Bryson et de l'île du Grand Calumet pour approbation et signature.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY 5 OCTOBRE 2021

258-10-2021 **CONVENTION DE SERVICE AVEC FORMARISK SENC - GESTION DU SIM SIMULATEUR D'INCENDIE FORMATION**

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu une offre de service de la part de Formarisk SENC pour recevoir une formation sur le comportement du feu à l'aide d'un simulateur de feu pour les pompiers de la MRC ;

ATTENDU QUE ce type de formation doit être géré au niveau régional car la formation sera offerte à tous les services d'incendie de la région.

ATTENDU QUE ce type de formation doit être géré au niveau régional puisque la formation sera offerte à tous les services incendie de la MRC de Pontiac ;

ATTENDU QUE chaque service incendie pourra inscrire 8 pompiers à cette formation ;

ATTENDU QUE la formation sera donnée au site de formation situé à Shawville, qui est approuvé par l'École nationale des pompiers du Québec ;

ATTENDU QUE la formation durera 4 heures par groupe de 8 pompiers ;

ATTENDU QUE les coûts de la formation sont de 403,69 \$ par pompier ;

ATTENDU QUE cette formation est remboursable par le programme d'aide financière pour la formation de pompiers à temps partiel du MSP (volet 3) ;

ATTENDU QUE les frais de rémunération et/ou de déplacement seront à la charge de la municipalité, et ce, selon la politique municipale en vigueur ;

Il est proposé par Lois Smith et résolu que le conseil de la municipalité de Campbell's Bay :

- d'autorise la signature de l'offre de service du directeur général de la MRC de Pontiac pour cette formation sur simulateur de feu ;
- d'autoriser le coordonnateur de la sécurité publique et civile de la MRC de Pontiac à coordonner la formation avec les services d'incendie municipaux.

Il est également résolu que dans l'éventualité où le ministre de la Sécurité publique refuserait de rembourser cette formation par le biais de son programme d'aide financière, la municipalité s'engage à défrayer les coûts de la formation à la MRC au prorata de ses candidats inscrits à cette formation.

Adopté à l'unanimité

259-10-2021 **UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT PAR LES POMPIERS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT que le règlement sur le feu vert clignotant découlant du Code de la sécurité routière (chapitre C-24.2, art. 621, 1er par., par. 5.2 °) a été adopté par le gouvernement, le 1er avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement fixe les conditions dans lesquelles un pompier peut obtenir de la SAAQ l'autorisation d'utiliser sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence, un feu vert clignotant lorsqu'il répond à un appel d'urgence d'un service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité recommande l'utilisation d'un feu vert clignotant ;

En conséquence, il est proposé par Jean-Pierre Landry et résolu que la Municipalité de Campbell's Bay autorise les pompiers à obtenir les certifications nécessaires de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour l'utilisation des feux verts clignotants, et ce, dès maintenant ;

De plus, la municipalité autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Campbell's Bay, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette résolution.

Il est également résolu de permettre à la directrice générale d'émettre et de signer les certificats de recommandation, afin d'autoriser l'utilisation de la lumière verte clignotante par les pompiers.



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY 5 OCTOBRE 2021

Il est également résolu que le Directeur du Service des incendies en supervise l'application tel que prévu par la loi et ses règlements.

Adopté à l'unanimité

260-10-2021 AUTORISATION D'ACHAT - FEUX VERTS CLIGNOTANTS

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser la dépense d'environ 50 \$ plus taxes pour la lumière et les frais relatifs à la certification de la SAAQ. La dépense est imputée au poste budgétaire : Fournitures d'incendie

Adopté à l'unanimité

261-10-2021 AUTORISATION DE MANDATER DEVEAU AVOCATS - DOSSIER NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu de procéder à une demande d'offre de service de Deveau Avocats pour la création d'un dossier pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers incluant la préparation d'un règlement d'emprunt dans le cadre du programme RÉCIM - Volet 2 - Projets d'infrastructures municipales ou communautaires dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement de municipalités.

Adopté à l'unanimité

262-10-2021 BESOINS DE FORMATION DES POMPIERS POUR 2022

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions d'exercice des fonctions au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit des exigences de formation pour les pompiers du service de sécurité d'incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté d'assurer aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les aptitudes nécessaires pour répondre efficacement aux situations d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a mis en place le programme d'aide financière programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel ;

ATTENDU QUE l'objectif principal du programme est de fournir aux organismes municipaux une aide financière municipales afin de leur permettre de disposer d'un nombre suffisant de pompiers formés pour agir de façon efficace et sécuritaire en cas d'urgence et en toute sécurité en cas d'urgence ;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences de base requises par les pompiers volontaires et à temps partiel.

ATTENDU QUE ce programme vise également à promouvoir l'acquisition des compétences de base requises par les pompiers volontaires et les pompiers à temps partiel qui travaillent dans les services municipaux de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay désire bénéficier de l'appui financier offert par le programme offert par le programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay prévoit la formation de quatre (4) pompiers pour le programme Pompier I et de six (6) pompiers pour le programme Pompier II.

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay prévoit la formation de quatre (4) pompiers pour le programme de pompier I et de six (6) pompiers pour le programme d'autopompe au cours de l'année prochaine afin de répondre de façon efficace et sécuritaire aux situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre la présente résolution au ministère de la Sécurité publique par l'entremise de la MRC de Pontiac conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques. La MRC de Pontiac conformément à l'article 6 du programme ;



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
5 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Stéphanie Hébert Shea et résolu de faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière à la formation de pompier volontaire ou à temps partiel auprès du Ministère de la sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Pontiac.

Adopté à l'unanimité

CORRESPONDANCE

Il est noté que la correspondance est lue au Conseil.

263-10-2021

DEMANDE DE MESURES DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES SUR LA RUE LESLIE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu de nombreuses demandes de la part des résidents pour augmenter la sécurité routière sur la rue Leslie ;

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu de demander une offre de service à CIMA pour une étude et une recommandation concernant l'amélioration de la sécurité routière sur la rue Leslie.

Adopté à l'unanimité

264-10-2021

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Lois Smith et résolu de lever la séance à 21 h 42.

Adopté à l'unanimité

Il est noté que le conseil transmet sa sincère appréciation à la conseillère Lois Smith pour ses 34 années de dévouement à la municipalité en tant que conseillère. Des félicitations concernant sa retraite de la politique municipale sont aussi sincèrement exprimées. Merci, Lois!

Maurice Beauregard
Maire

Sarah Bertrand
DGST